



Commune de Plouguerneau  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25 juin 2019  
--oOo--

Envoyé en préfecture le 28/06/2019  
Reçu en préfecture le 28/06/2019  
Affiché le  
ID : 029-212901953-20190625-D\_3518\_250619-DE

Date d'envoi de la convocation : 18 juin 2019

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	19
Votants	24

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le mardi 25 juin 2019 à 20h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : JEAN-LUC KERDONCUFF élu à l'unanimité.

**ETAIENT PRESENTS** : Yannig ROBIN – Andrew LINCOLN – Nathalie VIGOUROUX – Jean-Yves GUEGUEN – Jean-Luc KERDONCUFF – Jean-Claude MERDY – Philippe CARIOU – Cécile TRIVIDIC – Isabelle BLOAS DEWU – François MERIEN – Marcel LE DALL – Ghislaine PORCHEL - Alain ROMÉY – Jacques HENNEBELLE – Bruno BOZEC – Maximilien BRETON - Jean-Robert DANIEL – Lydie GOURLAY – Lédie LE HIR

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Yannik BIGOUIN	Procuration à	Andrew LINCOLN
Audrey COUSQUER	Procuration à	Jean-Claude MERDY
Naïg ETIENNE	Procuration à	Nathalie VIGOUROUX
Aude DUNIAU-SMITH	Procuration à	Marcel LE DALL
Hervé PERRAIN	Procuration à	Alain ROMÉY

**ABSENTS :**

Marie-Pierre CABON  
Pierre APPRIOU  
Jean Paul LE GALL  
Christophe DELANOE  
Elisabeth LE BIHAN

Nomenclature ACTES 3.5.1b	DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC A KERHABO – MISE A ENQUETE PUBLIQUE
------------------------------	---

Les conjoints SIMON sont propriétaires de parcelles cultivées situées à Kerhabo et cadastrées section WK n° 49 et 126. Ces parcelles sont séparées par un ancien chemin que les conjoints SIMON souhaitent acquérir. Ce terrain public a une superficie d'environ 650 m<sup>2</sup>.

Considérant que ce terrain, préalablement à sa cession, doit faire l'objet d'un déclassement afin d'être incorporé dans le domaine privé communal,

Après avis de la commission urbanisme du 2 mai 2019,

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré,

- De mettre à enquête publique le projet de déclassement d'une partie du domaine public situé à Kerhabo, d'une superficie d'environ 650 m<sup>2</sup>, en vue de sa cession au profit des conjoints SIMON, étant précisé que l'ensemble des frais afférents à cette opération, et notamment les frais d'enquête publique, seront à la charge du demandeur ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure d'enquête publique.

Annexe :

- Plans

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (24 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme en Mairie 28 juin 2019

Le Maire,  
**Yannig ROBIN**



Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le

ID : 029-212901953-20190625-D\_351B\_250619-DE

### DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC A KERHABO



